



INTOXICATION AUX CHAMPIGNONS :

Il existe en France plusieurs milliers d'espèce de champignons, dont une vingtaine seulement est vénéneuse, pouvant provoquer des empoisonnements graves et parfois mortels. En cas d'ingestion, l'intoxication peut se manifester immédiatement ou après une courte période d'incubation. Pour éviter l'empoisonnement, il est important d'apprendre à les identifier ou en cas de doute, les montrer à son pharmacien. En présence d'une intoxication, il faut alerter rapidement le centre antipoison le plus proche.

Grenoble : 04.76.42.42.42 Marseille : 04.91.75.25.25



LE BARBECUE :

Pour faire des grillades en toute
. D'avoir un barbecue bien
dur et fixé au sol.

. De bien choisir son emplacement :
d'arbustes et constructions inflammables.

. D'écarter les enfants qui risquent par leur taille à la hauteur du foyer, d'être gravement brûlés au visage.

sécurité il est conseillé :

stable : le mieux est qu'il soit en

à l'abri du vent et éloigné



BRICOLAGE ET JARDINAGE :

La chute d'échelle ou d'escabeau arrive en tête des accidents de bricolage. Attention donc à bien



choisir son matériel (stable, solide, pratique), à bien l'utiliser en suivant les conseils du fabricant et à établir un périmètre de sécurité pour protéger l'entourage. Pour l'utilisation de matériels coupants tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse : avoir un équipement individuel de protection (casque, gants, lunettes, pantalon et chaussures de sécurité) et respecter les consignes d'usage délivrées par le fabricant du matériel.

